

# MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



## Synthèse de la concertation

Avril-mai 2025

## Sommaire

- Le contexte du projet page 3
- Le dispositif de la concertation page 4
- La synthèse de la concertation page 5
- La synthèse du questionnaire page 6
  - Je suis page 6
  - Le secteur et moi avant l'expérimentation page 7
  - Depuis l'expérimentation page 11
- La synthèse des échanges sur les stands page 21

## Le contexte du projet

À partir du 14 mars jusqu'au 31 mai 2025, La MEL et les communes de Croix et Roubaix ont lancé une expérimentation pour tester des aménagements sur trois rues :

- L'avenue du Général de Gaulle à Croix et l'Avenue des Cottages à Roubaix
- La Rue du Dr Zamenhof
- La Rue de la Duquenièrè



### Pourquoi un nouveau projet d'aménagement pour ces rues ?

L'état actuel de l'Avenue du Général De Gaulle / Cottages n'est pas satisfaisant :

- Les **aménagements cyclables sont insuffisants** alors que ce secteur est déjà fortement emprunté par les cyclistes et pourrait l'être davantage,
- Les **trottoirs sont en mauvais état** et certains ne sont pas accessibles par tous,
- Le **partage de l'espace public est déséquilibré** : les chaussées pour la circulation des véhicules motorisés ou le stationnement automobile représentent 80% de l'espace public.

Avec ce projet d'aménagement, ce secteur sera plus agréable et apaisé :

- Le **partage de l'espace public** entre piétons, vélos, bus et voitures sera **amélioré**,
- La **place du cycliste** sera **confortée** et **sécurisée**,
- Les **déplacements des piétons** seront plus **agréables** et les trottoirs seront conformes en terme d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite),
- Le **secteur sera davantage végétalisé**.



### Pourquoi une concertation ?

La concertation sur ce projet d'aménagement est un engagement pris par la MEL, en lien avec les communes, dans le cadre de sa Charte de la Participation citoyenne et de la Charte des Espaces publics. En participant les habitants, usagers, petits et grands ont pu :

- **Contribuer à l'évaluation de l'expérimentation** : est-ce que les aménagements répondent aux enjeux du projet?
- **Exprimer des besoins et des envies** pour améliorer les aménagements proposés

## Et après, les prochaines étapes ?



Fin juin 2025

La synthèse de la concertation sera publiée en ligne sur [participation.lillemetropole.fr](http://participation.lillemetropole.fr)



1er trimestre 2026

Une réunion publique sera organisée pour présenter le projet d'aménagement retenu

## Le dispositif de la concertation



### 2 stands organisés par la MEL et les villes :

- Roubaix, le lundi 28 avril de 16h30 à 18h30
- Croix, le mardi 20 mai de 16h30 à 18h30

Environ 150 personnes sont venues à la rencontre des équipes de la MEL, des communes de Croix et Roubaix lors des stands.

En complément des contributions sur les plans, 54 questionnaires y ont été déposés.

# 742 participants

1 questionnaire en ligne sur [participation.lillemetropole.fr](http://participation.lillemetropole.fr)

672 participants ont répondu en ligne

1 version papier du questionnaire disponible à la mairie de Roubaix et la mairie de Croix

16 personnes ont déposé un questionnaire papier en mairie de Croix



## La synthèse de la concertation

Avant l'expérimentation, **31,44%** des piétons trouvaient leurs déplacements inconfortables et **45,17%** des cyclistes se sentaient en insécurité.

- **80%** des automobilistes ont modifié « beaucoup » ou « un peu » leurs trajets
- La moitié des participants estiment que la piste bidirectionnelle améliore la sécurité et le confort des cyclistes. **66%** des cyclistes sont du même avis.
- Pour **36%** des participants, le partage de l'espace public est amélioré : plus de place pour les mobilités douces, davantage de sécurité pour les piétons et les cyclistes.
- **26%** des participants pensent que les nouveaux aménagements n'améliorent

- Depuis l'expérimentation, **48,36%** des participants qui résident sur le secteur concerné par les nouveaux aménagements estiment que les impacts sur leur quotidien sont très importants et fortement gênants. **81,73%** des participants qui résident rue de la Duquenièrre partagent ce ressenti.
- A l'inverse, **63,56%** des participants qui résident Avenue du Général de Gaulle ou rue des Cottages estiment que les impacts sont peu importants et n'occasionnent pas de gêne.

- Pour les participants, il faut favoriser trois priorités :
  1. La place et le confort des piétons
  2. La végétalisation
  3. La place et le confort des cyclistes

- Plus de la moitié des participants ne sont pas favorables à une réduction du stationnement au profit des piétons, cyclistes et de la végétalisation.

# Synthèse du questionnaire - Je suis

## En résumé :

- Une majorité des participants a entre **30 et 59 ans (63,07%)**.
- **33% des participants résident sur le secteur concerné** par les travaux des nouveaux aménagements.

## Le profil des participants

### • Le genre

Une femme/une fille : 51,62%

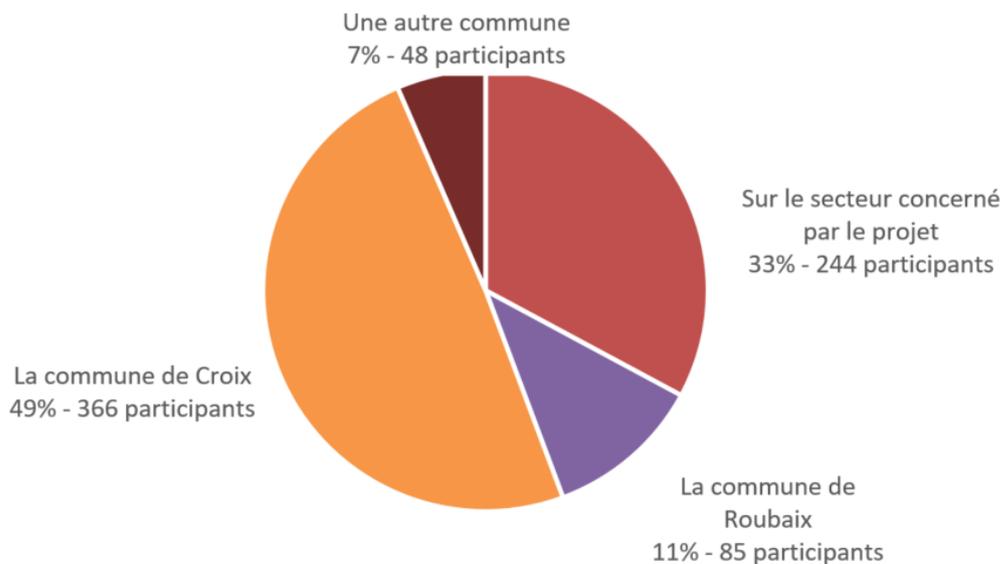
Un homme/un garçon : 45,55%

Ne se prononce pas : 1,75%

Non genré : 0,81%

Non répondu : 0,27%

### • La commune de résidence



■ Sur le secteur concerné par le projet ■ La commune de Roubaix ■ La commune de Croix ■ Une autre commune

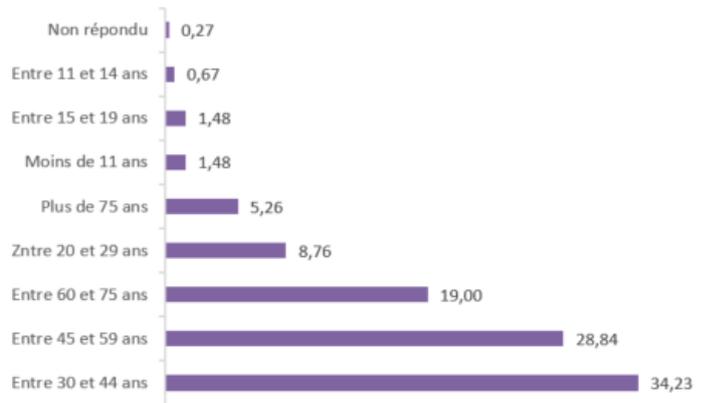
### • Les 244 participants qui habitent le secteur concerné

- **Avenue du Général de Gaulle** : 80 participants, soit 10% de l'ensemble des participants
- **Avenue des Cottages** : 38 participants, soit 5% de l'ensemble des participants
- **Rue de la Duquenièrè à Croix**: 80 participants, soit 10% de l'ensemble des participants
- **Rue de la Duquenièrè à Roubaix** : 24 participants, soit 3,23% de l'ensemble des participants
- **Rue du Docteur Zamenhof** : 24 participants, soit 2,96% de l'ensemble des participants

### • Les participants qui habitent une autre commune

- **Lille** : 11 participants
- **Hem** : 8 participants
- **Wasquehal** : 7 participants
- **Villeneuve d'Ascq** : 5 participants
- **Tourcoing** : 3 participants
- **Marcq-en-Baroeul** : 1 participant
- **La Madeleine, Bondues, Loos, Lys-Lez-Lannoy, Mons-en-Barœul, Wattrelos, Wervicq-Sud, Roncq, Bruxelles** : 1 participant par commune

### L'âge



# Le secteur et moi avant l'expérimentation

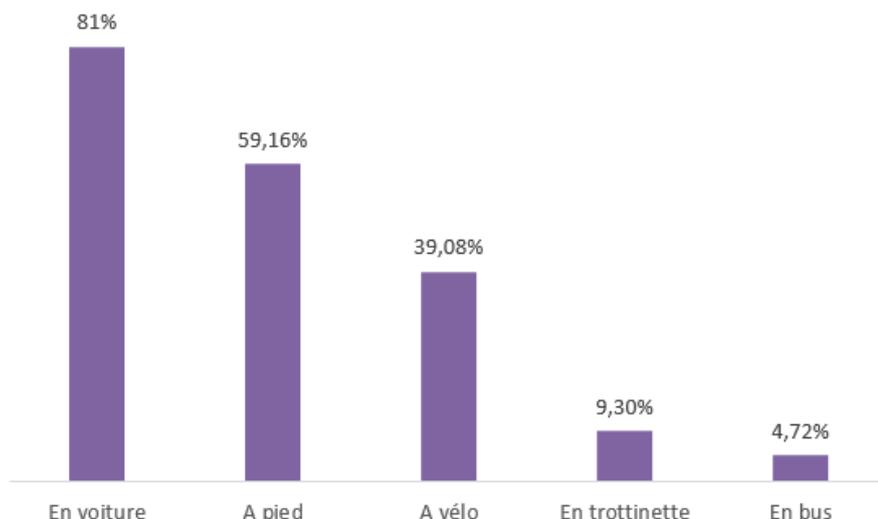
## En résumé :

- Les participants viennent en majorité sur ce secteur pour **rentrer ou sortir de chez eux** (62,7% des participants), **travailler** (32%) et le **traverser uniquement** (31%)
- **Ceux qui n'habitent pas le secteur**, en majorité, **le traversent uniquement** (42,97%), s'y rendent pour **travailler** (34%) ou **aller à l'école** (16%)
- Le secteur est principalement emprunté par des **automobilistes** (81% des participants), **des piétons** (59,16%) et **des cyclistes** (39,08%)
- Avant l'expérimentation, **31,44% des piétons trouvaient leurs déplacements inconfortables** et **15,72% se sentaient en insécurité** à cause de la **vitesse des voitures**, **l'état des trottoirs** (racines), les **trottoirs étroits** et la **densité du flux de véhicules**. A l'inverse **30,98% se sentaient en sécurité** et 15,72% trouvaient leurs déplacements confortables.
- Avant l'expérimentation, **45,17% des cyclistes se sentaient en insécurité** et **20,69% trouvaient leurs déplacements inconfortables** à cause principalement de l'absence d'aménagement cyclable, la vitesse des véhicules, la chaussée trop étroite et détériorée.
- Avant l'expérimentation, **37,68% des utilisateurs de trottinettes se sentaient en insécurité** et **20,29% trouvaient leurs déplacements inconfortables** (trottoirs inadaptes : racines, encombrement...) contre 26,09% qui trouvaient cela confortable.

### Les participants viennent particulièrement sur ce secteur pour :

1. Rentrer ou sortir de chez soi - 62,67%
2. Travailler - 32,8%
3. Traverser ce secteur uniquement - 31,27%
4. Pour se rendre à l'école - 18,60%
5. Venir chez un professionnel de santé - 9,70%
6. Promener son animal de compagnie - 9%
7. Autre (aller à la banque, rendre visite à des proches) - 0,94%

### Pour se rendre sur ce secteur ou le traverser, les participants se déplacent





## Les déplacements à pied

- Les **fréquences** de déplacement des **439 personnes** qui se rendent ou traversent ce secteur à pied :



Parmi les personnes qui résident sur le secteur concerné par le projet d'aménagement :

- 50% se déplacent à pied tous les jours
- 24,59% se déplacent souvent à pied

- Avant l'expérimentation, lorsqu'ils se déplaçaient à pied, les participants se sentaient ou trouvaient cela

Sans avis  
6,15%



### Raisons pour lesquelles les piétons se sentaient en insécurité

- La **vitesse des voitures** (mentionnée 23 fois)
- L'**état des trottoirs** (20 fois)
- La **densité du flux de véhicule** (16 fois)
- Les trottoirs trop étroits notamment à droite en remontant la rue de la Duquenièrè (8 fois)
- Les traversées piétonnes dangereuses (passage piétons mal placé à l'angle de la rue J.Jaurès; les voitures arrivent rapidement sur le passage piéton Avenue du Général de Gaulle) (5 fois)
- La présence de cyclistes sur les trottoirs (3 fois)
- L'encombrenents des trottoirs : poubelles, voitures, poteaux électriques (3 fois)

### Raisons pour lesquelles les piétons ne trouvaient pas cela confortable :

- L'**état des trottoirs** à cause des racines notamment (mentionné 62 fois)
- La **vitesse des véhicules** (17 fois)
- Les **trottoirs étroits**, difficiles d'accès notamment pour les PMR et poussettes (17 fois)
- La **densité du flux des véhicules** (15 fois)
- La présence de cyclistes sur le trottoir (5 fois)
- Les nuisances sonores (5 fois)
- L'encombrement des trottoirs par les poubelles (2 fois)
- Les traversées dangereuses (1 fois)

*« Il y avait beaucoup de voiture qui roulaient très vite malgré la limitation de vitesse à 30. Il était difficile de sortir de chez soi en voiture. À pied le trottoir était très abîmé et je suis tombée plusieurs fois à cause des racines. À vélo, c'était dangereux car la rue était étroite pour 2 voitures+ 1 vélo ! Il faut laisser cette rue en sens unique afin de faire profiter à tous les usagers. »*

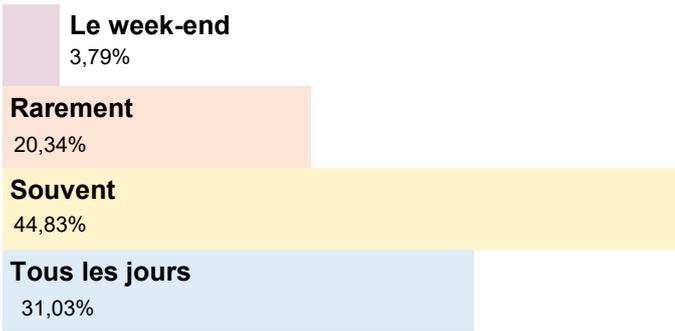
*« Je trouvais ces zones dangereuses notamment pour les enfants (j'ai trois enfants) du fait de la circulation importante notamment »*

*« Les arbres posaient problème avec les racines. L'affluence importante en début de matinée et fin d'après-midi poussait les piétons à descendre dans la rue. L'affluence le week-end pour aller au Parc Barbieux poussait les piétons (surtout avec les poussettes) à descendre dans la rue. »*



## Les déplacements à vélo

- Les **fréquences** de déplacement des **290 personnes** qui se rendent ou traversent ce secteur à vélo



Parmi les personnes qui résident sur le secteur concerné par le projet d'aménagement :

- 13,11% se déplacent à vélo tous les jours
- 21,31% se déplacent souvent à vélo

- Avant l'expérimentation, lorsqu'ils se déplaçaient à vélo, les participants se sentaient ou trouvaient cela

Sans avis  
4,14%



- Raisons pour lesquelles les cyclistes se sentaient en insécurité

1. **L'absence d'aménagement cyclable** (mentionnée 49 fois) avec 7 mentions d'adultes contraints de **rouler sur le trottoir avec leurs enfants**
2. **La vitesse des véhicules** (32 fois)
3. **Une chaussée trop étroite**, les voitures frôlent les cyclistes (21 fois)
4. Le flux des véhicules (15 fois)
5. Le comportement des automobilistes (non attentif, sortie des stationnements) (12 fois)
6. L'état de la chaussée (10 fois)

- Raisons pour lesquelles les cyclistes ne trouvaient pas cela confortable :

1. **L'absence d'aménagement cyclable** (mentionnée 15 fois)
2. **L'état de la chaussée** (8 fois)
3. **La vitesse des véhicules** (7 fois)
4. **La chaussée trop étroite** (7)
5. Le comportement des automobilistes avec notamment le non respect des distances de sécurité (3 fois)
6. Le flux des véhicules

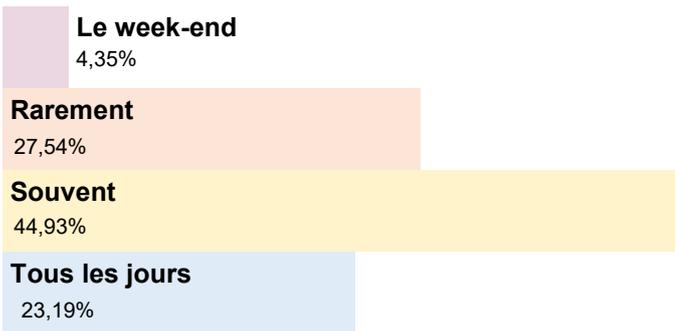
*« Obligée d'être sur le trottoir pour être en sécurité. Impossible pour les enfants d'être sur la route en sécurité. Lorsque j'étais à vélo avec les enfants sur mon vélo, les voitures nous dépassaient en accélérant fortement. Cela nous faisait peur à tous et parfois, nous avons évité de justesse d'être percutés par les voitures. Ce n'est pas normal, la route est à tous et limitée à 30km »*

*« Les voiture me frôlaient, j'étais obligé souvent de rouler sur le trottoir »*



## Les déplacements en trottinette

- Les **fréquences** de déplacement des **69 personnes** qui se rendent ou traversent ce secteur en trottinette



Parmi les personnes qui résident sur le secteur concerné par le projet d'aménagement :

- 4,10% se déplacent en trottinette tous les jours
- 7,38% se déplacent souvent en trottinette

- Avant l'expérimentation, lorsqu'ils se déplaçaient en trottinette, les participants se sentaient ou trouvaient cela



- Raisons pour lesquelles les utilisateurs de trottinettes se sentaient en insécurité**

- Trottoirs inadaptés (mentionné 2 fois)
- Absence de piste cyclable (1 fois)
- Vitesse excessive des voitures (1 fois)
- État de la chaussée (1 fois)

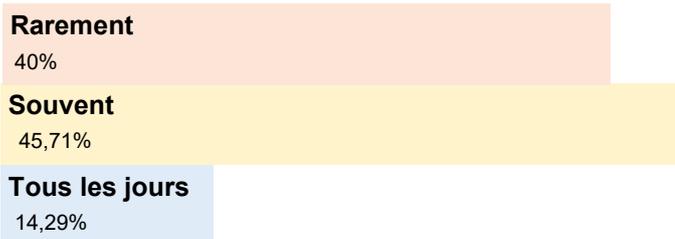
- Raisons pour lesquelles les utilisateurs de trottinettes ne trouvaient pas cela confortable :**

- État des trottoirs (racines, encombrements) (mentionné 10 fois)



## Les déplacements en bus

- Les **fréquences** de déplacement des **35 personnes** qui se rendent ou traversent ce secteur en bus



Parmi les personnes qui résident sur le secteur concerné par le projet d'aménagement :

- 1,23% se déplacent en bus tous les jours



## Les déplacements en voiture

- Les **fréquences** de déplacement des **601 personnes** qui se rendent ou traversent ce secteur en voiture



Parmi les personnes qui résident sur le secteur concerné par le projet d'aménagement :

- 60,66% se déplacent en voiture tous les jours
- 23,77% se déplacent souvent en voiture

### En résumé :

- **48,36% des participants qui résident sur le secteur concerné** par les nouveaux aménagements estiment les impacts sur leur quotidien **très importants et fortement gênants**, 39,34% peu importants et non gênants et 11,48% importants et légèrement gênants.
- **Rue de la Duquenièrre à Croix et Roubaix : 81,73% des participants estiment les impacts très importants et fortement gênants.**
- **Avenue des Cottages à Roubaix et Avenue Du Général de Gaulle à Croix : 63,56% des participants estiment les impacts peu importants et n'occasionnant pas de gêne.**
- En majorité, les participants impactés ou fortement impactés, soulignent par ordre d'importance des **temps de déplacements plus longs, des nuisances sonores et des difficultés à sortir du domicile.**
- **41% des automobilistes ont beaucoup modifié leurs trajets** et 40,83% un peu.
- **66% des cyclistes estiment que la piste bidirectionnelle améliore la sécurité et le confort des cyclistes** (plutôt ou tout à fait). 50% de l'ensemble des participants sont du même avis.
- Pour **36% des participants le partage de l'espace public est amélioré** (davantage de place pour les mobilités douces, davantage de sécurité pour les piétons et les cyclistes) contre **26% qui estiment que ce n'est pas le cas** (*mobilités douces favorisées au détriment des automobilistes, aménagements cyclables non nécessaires, circulation des cyclistes sur les trottoirs ou la chaussée réservée aux voitures*)
- **La place et le confort des piétons, la végétalisation, la place et le confort des cyclistes** sont les trois premières priorités pour les participants dans les aménagements à venir sur ce secteur.
- **Plus de la moitié des participants sont défavorables à réduire davantage le stationnement** : il est nécessaire pour les riverains et travailleurs, déjà insuffisant aujourd'hui et l'espace est déjà suffisamment partagé entre les différents usagers.



Selon les 244 participants qui résident dans l'une des rues concernées par les nouveaux aménagements, sur leur quotidien, les impacts du nouveau sens de circulation sont :

**Très importants et fortement gênants**

48,36% - 118 participants

**Importants et légèrement gênants**

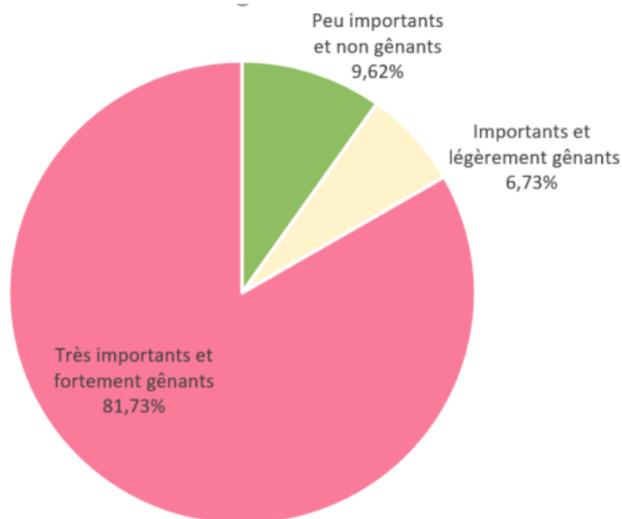
11,48% - 28 participants

**Peu importants et ne gênent pas**

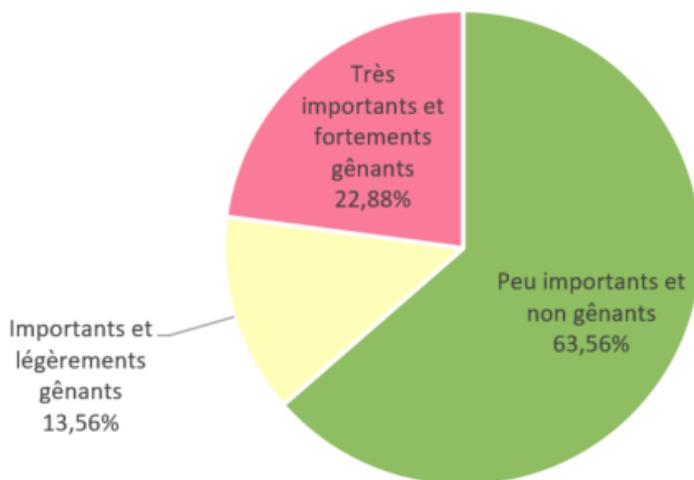
39,34% - 96 participants

0,82%  
n'ont pas d'avis

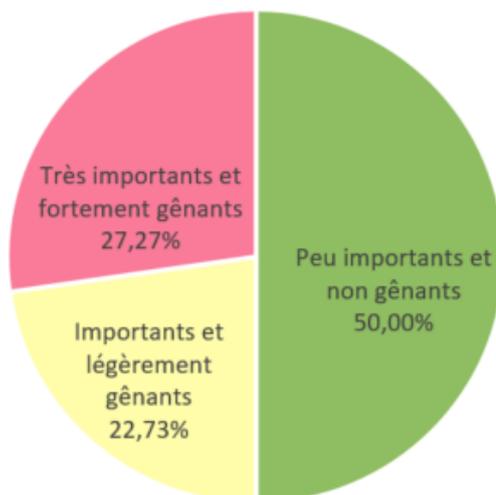
Rue de la Duquenièrè, à Croix et Roubaix



Avenue du Général de Gaulle (Croix) et Avenue des Cottages (Roubaix)



Rue du Dr Zamenhof



Les raisons évoquées par les participants qui ressentent des impacts importants et légèrement gênants :

1. Les **temps de déplacements** en voiture sont **plus longs** (pour 64% des participants)
2. **Difficultés à sortir du domicile** (28,57%)
3. **Nuisances sonores** (21,43%)

*« Les impacts sont importants car je mets plus de temps de déplacement mais ne me gênent pas au regard du confort relatif au nouvel aménagement »*

*« Le stationnement qui encadre notre sortie de voiture nous empêche de voir l'arrivée de voitures au niveau du 33 avenue du Général de Gaulle »*

*« Le creux entre le trottoir et la chaussée est accentué et je dois manœuvrer doucement pour ne pas griffer le dessous de la voiture. Le bruit du moteur du bus est incommodant et ne passe pas inaperçu. »*

Les raisons évoquées par les participants qui ressentent des impacts très importants et fortement gênants

1. Les **temps de déplacements** en voiture sont **plus longs** (pour 68,64% des participants)
2. **Nuisances sonores** (44,92%)
3. **Difficultés à sortir du domicile** (21,43%)
4. Autres (41,53%) :
  - **Nuisances vibratoires et bruits** (mentionnées 19 fois)
  - **Vitesse des véhicules accentuée** (10 fois)
  - **Plus de trafic et circulation, notamment des bus** (9 fois)
  - **Stationnement (réduit, trop proche des sorties de garages changement de côté)** (4 fois)
  - **Insécurité des piétons au niveau des carrefours** (3 fois)

*« Trafic accru rue de la Duquenièrre à Roubaix, parfois à des vitesses élevées en l'absence de ralentisseur, bus qui cause des vibrations et des accumulations au stop où il bouche le trafic en attendant de s'insérer en coupant les deux voies rue J.Jaurès »*

*« Les voitures roulent encore plus vite car elles n'ont personne qui arrive en face, de plus ça descend et la route est toute lisse. Je suis cycliste et remonter la rue en étant coincée entre les voitures garées qui redémarrent ou ouvrent leurs portières et les voitures qui circulent en face à toute allure est très dangereux. Je roule sur le trottoir ou j'emprunte une autre route qui me rallonge »*

*« Ma maison vibre, le passage des bus et des poids lourds est extrêmement impactant sur mon bien être. La vitesse est excessive et rend les déplacements à pied avec des enfants très stressant. »*



## Avec le nouveau sens de circulation, les participants qui se déplacent en voiture ont du modifier leurs trajets

**Oui, beaucoup**

41,10%

**Oui, un peu**

40,93%

**Pas du tout**

17,64%

### Parmi ceux qui ont dû « beaucoup » modifier leurs trajets :

1. 44,49% résident à Croix
2. 41,63% résident dans le secteur concerné par le projet d'aménagement (dont 63% habitent rue de la Duquenièrè)
3. 8,57% résident à Roubaix
4. 4,08% résident sur une autre commune

### Parmi ceux qui ont dû modifier « un peu » leurs trajets :

1. 50% résident à Croix
2. 36,18% résident dans le secteur concerné par le projet d'aménagement
3. 10,57% résident à Roubaix
4. 2,85% résident sur une autre commune



## Pour les participants qui se déplacent en bus, les impacts du nouveau sens de circulation sur leurs déplacements sont

**Très importants et fortement gênants**

22,86%

**Minimes et peu importants**

42,62%

**Importants et légèrement gênants**

11,43%

### Parmi les 35 participants qui se déplacent en bus :

- 11 personnes estiment que leurs **temps de trajets sont plus longs**
- Pour 7 personnes les **horaires sont décalées**



## Pendant la phase d'expérimentation les participants ont emprunté ou davantage ce secteur à vélo

**Non**

70,22%

**Oui**

24,80%

**Cela dépend des moments**

3,50%

### Parmi les 184 participants qui ont emprunté ou davantage emprunté ce secteur à vélo

- **52,72%** se sentaient en **insécurité avant l'expérimentation**
- **16,30%** trouvaient leurs **trajets inconfortables avant l'expérimentation**
- **42,39%** résident à **Croix** et **33,70%** sur le secteur concerné
- **75%** se **déplaçaient souvent à vélo avant l'expérimentation**

*« Je suis piéton, cycliste et chauffeur et je ne comprends pas que la première mise en sens unique, soit une rue avec des feux de croisement à chaque extrémité avec la traversée du parc Barbieux. Pour être serein à pied ou à vélo, il faut que les voitures ne bloquent pas le passage ou ne forcent pas le passage. Or compliquer la circulation sans voix de dégagement ou feu met en danger le cycliste que je suis 1 jour sur 2. »*

Selon les participants, la piste bidirectionnelle Avenue De Gaulle et Avenue des Cottages améliore le confort les cyclistes et leur permet de se déplacer en sécurité :

|                     |                              |                            |                              |                              |
|---------------------|------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Sans avis<br>19,85% | <b>Pas du tout</b><br>15,09% | <b>Assez peu</b><br>13,48% | <b>Oui, plutôt</b><br>15,63% | <b>Tout à fait</b><br>34,64% |
|---------------------|------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------|

Selon les participants qui se déplaçaient déjà à vélo sur ce secteur auparavant, la piste bidirectionnelle améliore le confort des cyclistes et leur permet de se déplacer en sécurité :

|                              |                         |                              |                              |
|------------------------------|-------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <b>Pas du tout</b><br>12,07% | <b>Assez peu</b><br>10% | <b>Oui, plutôt</b><br>19,31% | <b>Tout à fait</b><br>46,90% |
|------------------------------|-------------------------|------------------------------|------------------------------|

Pour les 257 participants qui estiment que la piste bidirectionnelle améliore « tout à fait » le confort des cyclistes :

- **Sécurité des cyclistes** (mentionnée 4 fois)
- **Confort, déplacements plus agréables** (mentionné 2 fois)
- Plus de visibilité pour sortir de son domicile (1 fois)
- Un espace dédié aux cyclistes qui ne gênent plus les voitures (1 fois)

Pour les 116 participants qui estiment que la piste bidirectionnelle améliore « plutôt » le confort des cyclistes :

- **Plus sécurisant pour les cyclistes** (14 fois)
- **Une vraie zone dédiée aux cyclistes** (10 fois)
- Nécessité d'une séparation entre la piste cyclable et la voie pour les véhicules motorisés (4 fois)
- Manque de continuité avec les aménagements cyclables sur les axes à proximité (5 fois)
- Parfois des voitures circulent sur la piste cyclable (2 fois)
- Une piste unidirectionnelle serait plus sûre (1 fois)

Pour les 100 participants qui estiment que la piste bidirectionnelle améliore « assez peu » le confort des cyclistes :

- **Aménagements cyclables non nécessaires car peu de vélo circulent sur ce secteur** (9 fois)
- **Insécurité due aux automobilistes et bus qui débordent sur la piste pour éviter le dos d'âne** (8 fois)
- **Manque de continuité des aménagements cyclables** avec les autres rues à proximité (7 fois)
- Nécessité d'une séparation entre la piste cyclable et la voie pour véhicules motorisés (5 fois)
- Piste cyclable localisée du mauvais côté de la route (2 fois)
- Insécurité du double sens de la piste bidirectionnelle (2 fois)





## Selon les participants, le partage de l'espace public entre différents utilisateurs est amélioré

| Pas du tout | Assez peu | Oui, plutôt | Tout à fait |
|-------------|-----------|-------------|-------------|
| 25,88%      | 15,23%    | 14,02%      | 35,58%      |

### Parmi les 264 personnes qui estiment que le partage de l'espace public s'est tout à fait amélioré :

- 71% se déplacent en **voiture**
- 61% se déplacent à **pied**
- 57% se déplacent à **vélo**
- 9% se déplacent en trottinette
- 5% se déplacent en bus

### Parmi les 104 personnes qui estiment que le partage de l'espace public s'est plutôt amélioré :

- 74% se déplacent en **voiture**
- 61% se déplacent à **pied**
- 33% se déplacent à **vélo**
- 10% se déplacent en trottinette
- 4% se déplacent en bus



### Ce qui convient dans cette proposition :

- Plus de **sécurité pour les piétons et cyclistes** (mentionné 7 fois)
- **Plus de place pour les mobilités douces** (2 fois)
- Moins de circulation (2 fois)
- Moins de nuisances sonores (2 fois)
- Espaces mieux délimités (1 fois)
- Sens unique (1 fois)



### Ce qui convient dans cette proposition :

- **Aménagements cyclables** et renforcement de la **sécurité des cyclistes** (11 fois)
- **Amélioration des trottoirs et confort des piétons** (notamment poussettes) (7 fois)
- **Espaces mieux délimités** et meilleure visibilité de tous les usagers (7 fois)
- Moins de circulation et de nuisances sonores (4 fois)

*« Une zone prévue pour les vélos améliore forcément le partage de la route. »*

*« Plus d'espace pour les cyclistes, néanmoins au détriment possible des piétons qui ne gagnent rien dans l'aménagement si ce n'est la plus grande praticabilité des trottoirs.*

*Moins de voitures cela ne peut qu'être appréciable...si ce n'est pas au détriment d'autres voies à Croix. »*



### Ce qui ne convient pas :

- **Les temps de trajets sont plus longs** (1 fois)
- Les véhicules qui prennent la rue à contresens (1 fois)



### Propositions d'amélioration

- **Inverser le sens des rues** (1 fois)
- Ajouter une **séparation entre la piste cyclable et la chaussée** (1 fois)
- Plus d'**arceaux à vélos** (1 fois)

**Parmi les 113 personnes qui estiment que le partage de l'espace public s'est assez peu amélioré**

- 87% se déplacent en **voiture**
- 61% se déplacent à pied
- 34% se déplacent à vélo
- 10% se déplacent en trottinette
- 4% se déplacent en bus



**Ce qui ne convient pas :**

- **Circulation des cyclistes ou utilisateurs de trottinettes sur la chaussée réservée aux voitures, sur les trottoirs** (9 fois)
- **Hausse de la vitesse des véhicules** motorisés (6 fois)
- **Aucune amélioration pour les voitures** (chaussée plus étroite, sens unique...) (6 fois)
- Positionnement de la piste cyclable à côté des stationnements (5 fois)
- Report de la circulation sur d'autres axes (rue Jean Jaurès, rue du Boulevard, allée des Blancs vergers, Calmette) (5 fois)
- Manque de continuité des aménagements cyclables avec les autres rues (4 fois)
- Manque d'espaces pour tous les usagers (3 fois)
- Aménagements cyclables non nécessaires (3 fois)
- Piste cyclable non séparée de la voie des voitures (3 fois)
- Contournements des dos d'âne en se déportant sur la piste cyclable (2 fois)



**Propositions d'amélioration**

- Obliger les cyclistes à utiliser la piste cyclable
- Agrandir le dos d'âne sur les côtés
- Une voie de bus descendante avenue du Général De Gaulle (plutôt que rue de la Duquenière) partagée avec les vélos qui descendent
- Mettre une séparation entre la voie des voitures et la piste cyclable
- Mettre la rue Des Cottages en double sens et mettre en sens unique la rue de la Duquenière vers l'avenue Jean Jaurès

**« La piste double sens est une aberration**

**Comment la rejoindre en arrivant de Roubaix à vélo?**

**Et le croisement à vélo est risqué.**

**Laisser les voitures seules sur leur voie va inciter à accélérer dans la ligne droite. »**

**Parmi les 192 personnes qui estiment que le partage de l'espace public ne s'est pas du tout amélioré**

- 91% se déplacent en **voiture**
- 57% se déplacent à **pied**
- 26,51% se déplacent à vélo
- 10% déplacent en trottinette
- 4% se déplacent en bus



**Ce qui ne convient pas :**

- **Aménagements cyclables non nécessaires** (peu de vélos empruntent ce secteur) ou trop conséquents, au **détriment des automobilistes** (8 fois)
- **Hausse de la vitesse des véhicules** (5 fois)
- Hausse de la circulation et encombrement des voies (bouchons) (5 fois)
- Circulation des cyclistes sur la chaussée réservée aux voitures (3 fois)
- Rue de la Duquenière non adaptée au passage du bus (3 fois)
- Manque de continuité des aménagements cyclables avec les autres rues (3 fois)
- Report de la circulation sur d'autres axes (2 fois)



**Proposition d'amélioration**

- Supprimer la piste cyclable bidirectionnelle et mettre une piste de chaque côté de la chaussée avec une séparation en béton.

**« Le partage n'est pas équitable.**

**Les cyclistes sont favorisés alors qu'ils sont peu nombreux à fréquenter l'avenue du Général de Gaulle et ce au détriment des autres usagers et surtout des riverains du Quartier de la Duquenière qui voient leur cadre de vie dégradé. »**

## Selon les participants, ce qui semble prioritaire dans les aménagements à venir sur ce secteur :

### 1. La place et le confort des piétons

75% des participants ont placé cette proposition dans leurs trois premières priorités pour les aménagements à venir, dont 34,50% comme priorité n°1, 25% comme priorité n°2 et 15,77% comme priorité n°3

### 2. La végétalisation

55% des participants ont placé cette proposition dans leurs trois premières priorités pour les aménagements à venir, dont 16,85% comme priorité n°1, 12,94% comme priorité n°2 et 26% comme priorité n°3.

### 3. La place et le confort des cyclistes

52% des participants ont placé cette proposition dans leurs trois premières priorités pour les aménagements à venir, dont 17,25% comme priorité n°1, 23% comme priorité n°2.

### 4. La place des voitures

41% des participants ont placé cette proposition dans leurs trois premières priorités pour les aménagements à venir, dont 18% comme priorité n°1, 11,73% comme priorité n°2 et 11% comme priorité n°3.

### 5. Le stationnement des voitures

31% des participants ont placé cette proposition dans leurs trois premières priorités pour les aménagements à venir, dont 9% comme priorité n°1, 13% comme priorité n°2 et 9% comme priorité n°3.

## Les participants seraient favorables à ce que le stationnement soit davantage réduit pour laisser plus de place aux piétons, aux cyclistes et pour la végétalisation

Sans avis  
7,82%

Pas du tout  
38,41%

Assez peu  
16,04%

Oui, plutôt  
13,88%

Tout à fait  
22,78%

### Parmi les 169 personnes qui souhaitent « tout à fait » réduire le stationnement, voici leurs raisons :

- Favoriser et sécuriser les mobilités douces, contribuer à faire changer les comportements (mentionné 25 fois)
- Favoriser la végétalisation et le cadre de vie (16 fois)
- Les résidents du secteur ont déjà, chez eux, une solution de stationnement (8 fois)

### Parmi les 119 personnes qui souhaitent « assez peu » que le stationnement soit réduit, voici leurs raisons :

- Le stationnement est nécessaire pour les riverains (24 fois)
- Le stationnement est aujourd'hui insuffisant (11 fois)
- L'espace est déjà suffisamment partagé entre les usagers (5 fois)
- La végétalisation, au détriment du stationnement, n'est pas nécessaire (3 fois)
- Risque de report sur les autres rues ou de stationnement anarchique (3 fois)

### Parmi les 103 personnes qui souhaitent « plutôt » réduire le stationnement, voici leurs raisons :

- Favoriser la végétalisation (9 fois)
- Les résidents du secteur ont déjà, chez eux, une solution de stationnement (8 fois)
- Favoriser les mobilités douces (7 fois)
- Une réduction souhaitée mais nécessité de conserver quelques places pour les riverains (5 fois)

### Parmi les 285 qui ne souhaitent « pas du tout » que le stationnement soit réduit, voici leurs raisons :

- Nécessité pour les résidents, travailleurs de se garer sur ce secteur (59 fois)
- Stationnement déjà insuffisant (51 fois)
- L'espace est déjà suffisamment partagé entre les usagers, il n'est pas nécessaire d'en faire davantage au détriment des automobilistes (21 fois)
- Risque de report sur les autres rues ou de stationnement anarchique (8 fois)

## Remarques ou idées exprimées dans le questionnaire pour l'amélioration de ce secteur :

### Piste cyclable



- Rue de la Duquenière : le positionnement de la piste cyclable est dangereux car il y a un manque de visibilité pour les automobilistes qui sortent du stationnement
- Au bout de l'avenue du Général de Gaulle il manque un feu pour aller vers le parc Barbieux



- Isoler la piste cyclable de la voie des véhicules motorisés par une séparation
- Indiquer par un marquage sur le sol que la piste cyclable est bidirectionnelle
- Aménager la piste cyclable pour que les voitures ne puissent pas l'emprunter
- Améliorer les continuités cyclables :
  - Depuis le parc Barbieux vers l'avenue des Cottages (il faut rejoindre la piste en diagonale, ce qui n'est pas sécurisant.) Un feu spécifique pour les vélos laissant une minute pour traverser sans danger pourrait être utile
  - Prolonger les pistes cyclables de façon sécurisée au croisement avenue du Général de Gaulle/Grand Boulevard et avenue du Général de Gaulle/rue Jean Jaurès
  - Ajouter des feux sur l'avenue Jean Jaurès pour permettre aux vélos de traverser en sécurité et faciliter les changements de direction des cyclistes à ce carrefour.
  - Limiter le croisement des vélos et des véhicules aux carrefours qui ne disposent pas de feux de signalisation
- Ajouter des arceaux vélos
- Obliger les cyclistes à utiliser, avec des panneaux conformes au code de la route, les piste cyclables
- Améliorer la signalisation pour les sorties et les entrées de garages, résidences pour protéger les cyclistes

### Circulation : feux, priorité, vitesse des véhicules motorisés...



- Les feux face à la mairie sont mal coordonnés
- Au croisement entre la rue de la Duquenière et la rue du Général de Gaulle : les véhicules qui tournent à gauche empêchent ceux qui vont à droite de passer
- Report des flux sur les autres rues autour du secteur
- Vitesse des véhicules plus importante avec le sens unique



- Revenir au double sens sur les deux rues
- Mettre l'avenue du Général de Gaulle en double sens pour les bus
- Mettre en place des feux tricolores pour gérer l'afflux des véhicules et éviter les bouchons dans les rues parallèles
- Permettre un accès prioritaire de la rue de la Duquenière à l'avenue Jean Jaurès
- Rue de la Duquenière : Très largement réduire le trottoir de droite pour réduire l'espace d'entrée des véhicules et leur vitesse
- Retirer les « cédez le passage » des rues Balzac, sentier du Grésillon et allée des Castors pour forcer les automobilistes à réduire la vitesse
- Mettre des chicanes végétalisées rue de la Duquenière pour casser la vitesse des véhicules



### Bus

- Ne pas faire passer le bus par la rue de la Duquenièrre : nuisances sonores et vibrations qui ont un impact très fort sur le confort des riverains
- Le bus tape régulièrement le trottoir au niveau du n°1 avenue du Général de Gaulle



- Rue Jean Jaurès : modifier l'emplacement de l'arrêt de bus en l'éloignant du carrefour pour augmenter la sécurité

- Mettre un banc au niveau de l'arrêt de bus devant la mairie



### Déchets

- Mettre dans le sol les récupérateurs pour les ordures ménagères et les déchets recyclables
- Ajouter des points d'apports volontaires



### Végétalisation

- Privilégier des essences d'arbres qui ne détériorent pas les trottoirs avec les racines
- Prévoir davantage de végétalisation avec des places de parking enherbées.
- Prévoir également des fleurs, pas seulement des arbres
- Une séparation végétale avec des arbres et haies entre la piste cyclable et la voie des voitures



### Déplacements et sécurité des piétons

- Le trottoir de droite de la rue de la Duquenièrre est extrêmement petit avec la présence de poteaux électriques et des poubelles des riverains. Cela oblige à marcher sur la route

- Le trottoir face à la mairie est trop étroit



- Mettre en évidence les passages piétons avec des éclairages lumineux particuliers



### L'impact sur les rues situées en dehors du secteur de l'expérimentation

- Les rues adjacentes sont concernées. Le secteur de la concertation n'est pas assez étendu pour permettre aux riverains des autres rues impactées de s'exprimer

*Les autres rues impactées à Croix : Clos de la Duquenièrre, sentier du Grésillon, allée des Castors, allée des Blancs Vergers, rue du Dr Laennec, rue Honoré de Balzac, allée des Mésanges, rue César Franck, rue Jean Baptiste Lebas, rue de Lorraine, avenue Maxence Van Der Meersch, avenue Calmette, rue Jean Jaurès*

*Les autres rues impactées à Roubaix : rue Albert Samain, avenue Henri Briet*

- Depuis le 22 avril, l'allée des Vergers est réservée uniquement aux riverains, ce qui oblige tous les résidents de la résidence de la Duquenièrre à faire un tour de pâté de maison complet
- Stationnement anarchique rue de Lorraine à l'ouverture de l'école



### Place de stationnement PMR

- La place de stationnement PMR en face du n°1 Avenue de Gaulle est mal positionnée (l'espace réglementaire nécessaire à l'ouverture des portes ne peut être que difficilement respecté par les automobiliste. Si une voiture ou un bus attend au feu, il est alors impossible de sortir du véhicule)



- Prévoir une place PMR au début de l'avenue des Cottages



### Stationnement

- Stationnement sauvage
- En sortant de la résidence Villa Flore : le stationnement des voitures gêne fortement la visibilité pour sortir en voiture



- Empêcher le stationnement au niveau du Grand Boulevard à proximité immédiate de l'intersection pour plus de sécurité des véhicules venant de la rue de la Duquenière
- Créer une place de stationnement devant les n° 5 & 7 de l'avenue du Général de Gaulle ou, à défaut, imprimer des zébras au sol afin d'éviter que certains automobilistes voulant tourner à droite dans la rue Jean Jaurès ne passent à droite de la file de véhicules déjà arrêtés au feu rouge
- Rajouter du stationnement
- Sur l'avenue de gaulle entre l'avenue des cottages et la rue du docteur Zamenhof, il y a d'anciennes places de parking qui pourraient être aménagées en épi, ce qui permettrait d'avoir quelques places de stationnements supplémentaires
- Possibilité d'augmenter le nombre de places de stationnement dans les espaces laissés libres entre les entrées de garage notamment vers le haut de l'avenue du Général de Gaulle près de la mairie

# La synthèse des échanges sur les stands

## • Difficultés ou facilités rencontrées rue de la Duquenière pendant l'expérimentation et propositions d'amélioration:

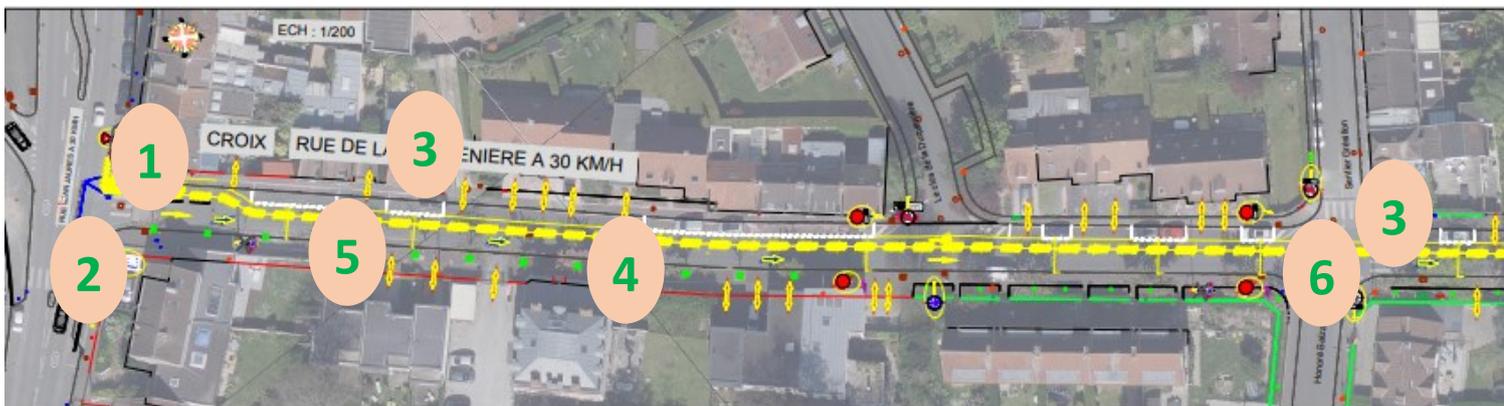


**1.** L'entrée dans la Rue de la Duquenière par la rue Jean Jaurès est à améliorer en élargissant les trottoirs pour diminuer la vitesse d'entrée des véhicules



**3.** Trou dans l'enrobé sur la piste cyclable qui peut être dangereux

**4.** Le bus circule sur la piste cyclable



**2.** Pour la continuité de la piste cyclable, il est nécessaire de rajouter une piste cyclable rue Jean Jaurès



**6.** Au croisement avec la rue Balzac, les voitures accélèrent à la sortie du raccourci



**2.** Les croisements sont dangereux à cause du passage des bus. Les nuisances sonores sont importantes et la circulation n'est pas fluide



**5.** Pour limiter la vitesse en ligne droite qui est non respectée, il serait nécessaire d'ajouter des chicanes.



**10.** Embouteillage en bas de la rue. Les bus et les véhicules débordent sur la piste cyclables et coupent la route à ceux qui empruntent l'avenue Jean Jaurès



**9.** Satisfaction du « sauf riverain » qui empêche un report de circulation dans cette rue

**10.** Dangerosité de la sortie du bus rue de la Duquenièrre pour aller sur la gauche : les bus sont lourds et lents à s'insérer sur l'avenue Jean Jaurès.

**10.** En période d'heure de pointe, il est compliqué de tourner à gauche sans feu



**7.** Manque de visibilité au carrefour pour voir arriver les cyclistes

**8.** Manque de visibilité au niveau du n°64 pour voir arriver les cyclistes

• Difficultés ou facilités rencontrées Avenue du Général de Gaulle (Croix) et Avenue des Cottages (Roubaix) pendant l'expérimentation et propositions :



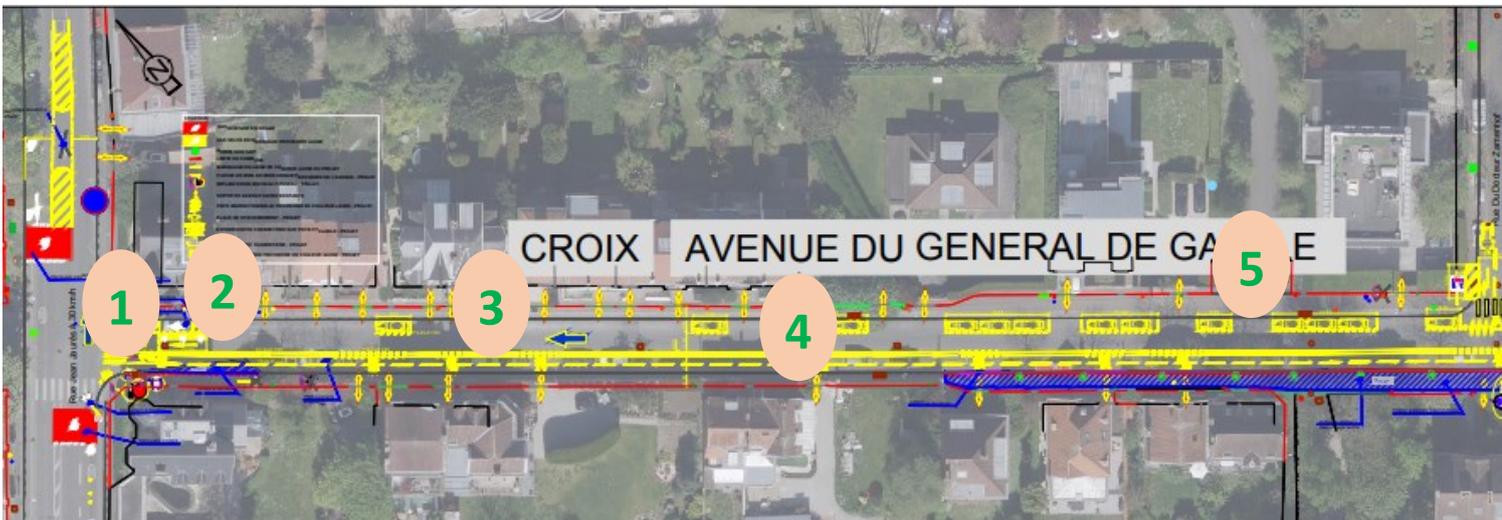
**1.** Indiquer sous le sens interdit au croisement Jean Jaurès/De Gaulle que la route peut être prise par les vélos

**2.** Mettre des plots pour protéger la première place de parking

**3.** Ajouter un ralentisseur sur toute la largeur de la chaussée



**5.** Demande d'ajout de miroir à la sortie de la résidence car manque de visibilité



**4.** Il manque une séparation matérialisée entre la chaussée et la piste cyclable

**4.** Les voitures doublent par la piste cyclable



**11.** Ajout d'un feu cycliste pour sécuriser ce carrefour



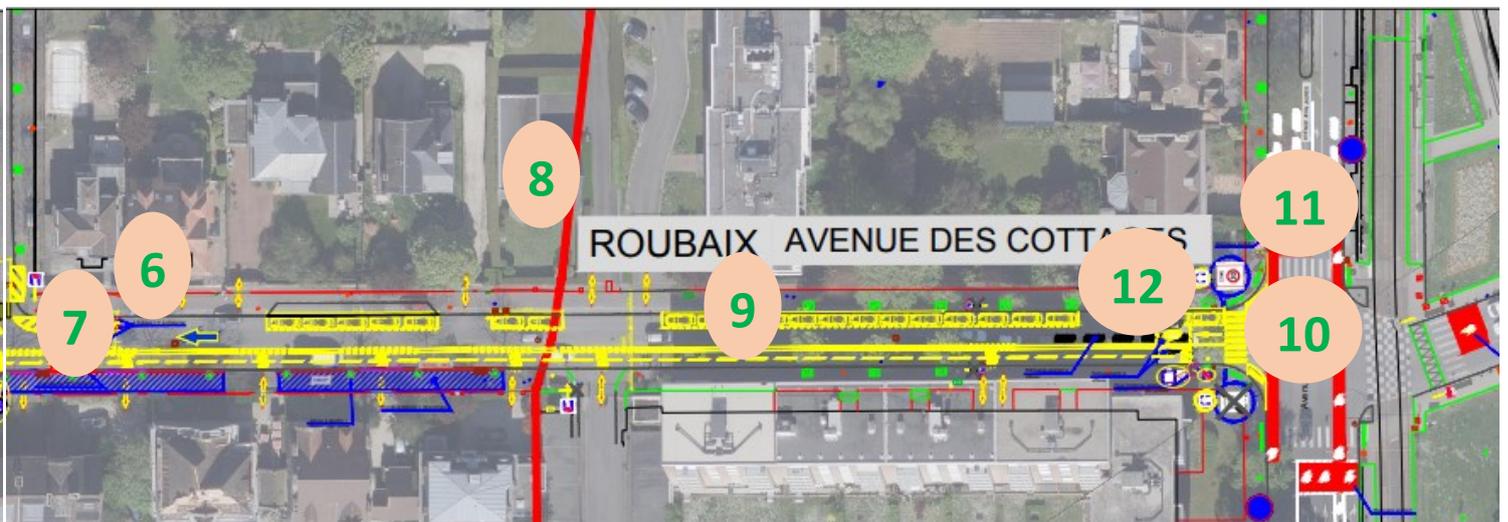
**11.** Nécessité d'améliorer la jonction cycliste entre de l'avenue des Cottages vers le Parc Barbieux



**12.** Laisser plus de place pour l'arrêt de bus afin de ne pas gêner les autres véhicules



**6.** Le sens unique est plus sécurisant pour sortir de son domicile



**7.** Les voitures passent sur la piste cyclable après avoir accéléré pour éviter le casse-vitesse

**8.** Manque de visibilité pour sortir de la résidence à cause du stationnement trop proche

**9.** Manque de visibilité pour sortir de la résidence à cause du stationnement trop proche et le PAV



**10.** La traversée piétonne est plus sécurisée

### Piste cyclable avenue du Général de Gaulle et Avenue des Cottages

- Positionnement de la piste cyclable à gauche en venant du Parc Barbieux qui oblige le vélo à couper la route
- Piste bidirectionnelle trop large
- Les bus et voitures se déportent sur la piste cyclable

-  • La piste bidirectionnelle est plus sécurisante que deux pistes de chaque côté

-  • Mettre en place des pistes monodirectionnelles
- Rendre plus visible la piste cyclable avec un marquage au sol et des panneaux.

### Le sens unique avenue du Général de Gaulle et avenue des Cottages

- Inverser le sens de circulation : depuis la mairie de Croix vers le parc Barbieux

-  • Les conteneurs pour verre réduisent la visibilité

### Stationnement

- Avenue De Gaulle-Des cottages : le stationnement a été inversé. Cela est plus dangereux et également complexe pour se garer

-  • Est-ce que le stationnement restera gratuit avenue des Cottages?

### Les impacts rue de la Duquenière

- Nuisances sonores et vibrations dues au passage du bus
- Les bus roulent sur la piste cyclable
- Le sens unique accélère la vitesse des véhicules
- Le stop en bas de la rue est dangereux : manque de visibilité et difficulté à passer avec le flux continu de véhicules
- Beaucoup de cyclistes prennent la rue à contresens

-  • Avec le sens unique, il est plus facile de sortir de son domicile

## Autour du périmètre de l'expérimentation

### Rue du Boulevard

- Afflux important de véhicules, sans respect de la limitation de vitesse.
- La rue n'est pas adaptée pour cet afflux : absence de passage piéton au milieu, pas de ralentisseur
-  manque de visibilité avec le stationnement
- Un sens unique et la mise en place de pistes cyclables

### Avenue Jean Jaurès :

- Le questionnaire de concertation n'est pas adapté car cette rue ne figure pas dans le périmètre du projet, alors qu'elle est également impactée
-  • Pose d'un radar et annonce de la zone 30 en amont

### Aller des vergers :

- Pourquoi « une telle privatisation » de cette rue?

-  • Sentiment de privatisation abusive de cette allée
- Forte hausse de la circulation des véhicules qui se rendent vers la mairie de Croix

### Rue d'Alger

- Report de la circulation et hausse du trafic

